Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 20 (1974)

Heft: 1

Rubrik: Communiqué

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PARIS



142, rue de Grenelle. Tél. : 551-62-92.

Message de M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse en France

Au moment où paraît ce « Messager Suisse de France », nous sommes engagés déjà dans une nouvelle année.

Fin 1973 et début 1974, notre horizon n'est pas exempt de nuages. Les préoccupations que nous inspire la situation concernent tous les Etats et tous les hommes.

Jamais autant, me semble-t-il, l'interdépendance des uns et des autres n'a revêtu une telle acuité. Jamais nous n'avons mesuré à ce point combien le sens de la communauté nous est nécessaire pour surmonter nos problèmes.

Que 1974 voie nos liens se resserrer, dans le climat d'une amitié franco-suisse toujours aussi vivante, que l'année nouvelle soit propice à chacun de vous et à ceux qui vous sont chers, tels sont mes vœux les plus chaleure.

Confrontés aux grandes transformations qui s'opèrent dans le monde, nous éprouvons le besoin d'un équilibre dans le retour aux valeurs essentielles. A travers notre Communauté, la Patrie n'a jamais cessé d'apporter une réponse à ce besoin profond.

Pierre DUPONT, Ambassadeur de Suisse en France.

COMMUNIQUE

Salle « Porte de la Suisse », ONST, 11 bis, rue Scribe, Paris-9°

Aux termes du contrat passé entre le Département politique fédéral et l'Office national suisse du tourisme, la salle « Porte de la Suisse », 11 bis, rue Scribe — ainsi que ses installations annexes — pourra être mise un certain nombre de jours par année à la disposition notamment :

- de l'Ambassade de Suisse à Paris,

- des organisations suisses, officielles ou privées, non commerciales.
- des sociétés à but non lucratif de la communauté suisse de France.
- des organisations, entreprises ou personnes privées de nationalité suisse.

Cette salle de 200 m² située au centre de Paris convient pour des usages multiples : expositions, cinéma (matériel de projection de 16 mm), conférences, concerts, colloques, etc. Le calendrier d'utilisation est mis au point entre l'Ambassade et l'Office national suisse du tourisme.

Les personnes et organismes mentionnés ci-dessus qui souhaiteraient utiliser la salle au cours de la présente saison sont invités à prendre contact immédiatement avec les services culturels de l'Ambassade, 142, rue de Grenelle, Paris-7° (tél. : 551-62-92).

Pour la saison suivante (15 septembre 1974 au 30 juin 1975) les demandes devront être présentées avant le 31 mai 1974. Les utilisateurs autres que ceux mentionnés ci-dessus s'adressent directement à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, Paris-9° (tél. : 073-63-30).

L'Ambassade et l'Office renseignent sur les conditions de mise à disposition de la salle.

« Prix des Ambassadeurs »

Le « Prix des Ambassadeurs », destiné à couronner soit un livre paru dans l'année, soit l'œuvre entière d'un écrivain français à l'occasion de la parution de son dernier ouvrage, a été fondé en 1948 par M. Jean-Pierre Dorian qui en est toujours le Secrétaire Général.

Le jury, composé au maximum de vingt ambassadeurs qui exercent ou ont exercé leurs fonctions auprès du Gouvernement français, est assisté par un Comité consultatif présidé par M. Jacques Chastenet de Castaing, de l'Académie Française, et dont les membres sont, outre le Secrétaire Général, M. Yves Gandon, Président du Pen-Club de France, M. Ro-

ger Giron, Conseiller de la Direction de « France-Soir », et M. Jean Fayard, Chef du Service des Lettres au « Figaro ». Ce jury est présidé par M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse en France.

Au cours de ces dernières années, le « Prix des Ambassadeurs » a été attribué : en 1966 à M. Philippe Erlanger pour son « Louis XIV », en 1968 à M. le Duc de Castries à l'occasion de la parution de son dernier livre « Madame du Barry », en 1969 à Mme Pisani pour « Le Général Boulanger », en 1970 à M. André Chastel à l'occasion de la parution de son dernier livre « Le Mythe de la Renaissance », en 1971 à M. Jean Orieux pour son ouvrage sur « Talleyrand », et en